



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/18

Reçu en Préfecture le : 10/07/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 9 juillet 2018
D-2018/232

Aujourd'hui 9 juillet 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 17h30

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Mme Laetitia JARTY ROY

Bibliothèque de Bordeaux. Expérimentation de l'ouverture dominicale. Demande de subvention à l'Etat. Autorisation.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La bibliothèque de Bordeaux s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique de modernisation, en particulier à travers son offre de services au public, avec pour objectif principal d'être en phase avec les pratiques culturelles contemporaines mais aussi pour être en adéquation avec les rythmes de vie des citoyens d'une grande métropole. C'est ainsi qu'en 2007, les horaires d'ouverture de la bibliothèque Mériadeck sont passés à 47h par semaine. Depuis une dizaine d'années, les activités numériques et sociales ont pris une place plus importante dans le réseau des bibliothèques de la ville. Un plan de modernisation des bibliothèques de quartier a été engagé. Une nouvelle bibliothèque verra le jour dans le quartier de Caudéran début 2019. La bibliothèque Mériadeck a connu pour sa part deux phases de requalification. Enfin, un nouvel organigramme, visant à favoriser la transversalité et l'émergence de nouvelles activités, est en place depuis septembre 2017.

L'un des axes principaux du schéma directeur de la lecture publique et de la politique du livre, adopté par le Conseil Municipal en octobre 2015, concerne l'adaptation de l'offre de lecture à tous les publics. Parmi les engagements de ce schéma figurait le lancement d'une étude en vue de l'élargissement des horaires d'ouverture de certains équipements, complétée d'une enquête auprès des usagers afin de mieux connaître leurs attentes. Cette enquête a été menée en 2017 auprès de 2 000 personnes, usagers et non usagers des bibliothèques. Les personnes interrogées se sont déclarées satisfaites à plus de 80% des horaires actuels. Des pistes d'amélioration ont néanmoins pu être identifiées comme la demande de simplification et d'harmonisation des horaires, le renforcement de l'ouverture le samedi, ou l'ouverture dominicale.

Ces réflexions sur les horaires d'ouverture interviennent dans un contexte national marqué par une politique volontariste du Ministère de la Culture et de la Communication dans ce domaine. Erik Orsenna et Noël Corbin ont remis le 20 février 2018 un rapport intitulé *Voyage au pays des bibliothèques, lire aujourd'hui, lire demain*. S'appuyant sur des comparaisons internationale ce document préconise une ouverture moyenne de 50 heures pour les bibliothèques des communes de plus de 100 000 habitants. Au moins une bibliothèque devrait être ouverte le dimanche dans ces mêmes villes, recommandent également les auteurs du rapport.

Afin d'accompagner les collectivités locales qui s'engageront dans des projets d'amélioration de l'accessibilité de leurs équipements de lecture publique, l'Etat a décidé d'abonder le concours particulier de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales. En cas de projet d'ouverture dominicale, la participation de l'Etat s'élèverait à 80% des dépenses supplémentaires, de fonctionnement ou d'investissement, liées à cette extension d'horaire, pendant deux ans, renouvelable trois années supplémentaires en cas d'évaluation positive à l'issue de la période initiale.

Il est proposé, en s'appuyant sur ce dispositif, d'expérimenter l'ouverture dominicale de la bibliothèque Mériadeck sur une période de deux ans, de janvier 2019 à décembre 2020. Une évaluation sera menée conjointement avec les services du Ministère de la Culture et de la Communication à l'issue de cette première phase. En cas de bilan positif, l'expérimentation pourra être poursuivie, avec le concours de l'Etat, sur des bases qui pourront être redéfinies le cas échéant.

L'ouverture dominicale concernera uniquement la bibliothèque Mériadeck, seul équipement du réseau disposant de collections, d'espaces et de services adaptés au niveau de fréquentation attendu, qui devrait s'élever à plusieurs milliers de personnes par dimanche. Dans les villes qui ont mis en place l'ouverture dominicale, le dimanche est en effet le jour où les bibliothèques sont le plus fréquentées avec le samedi.

Cette ouverture sera saisonnière, pour suivre le rythme de vie de la population, qui privilégie les activités d'extérieur au printemps et en été. Elle s'effectuera l'après-midi, de 14 à 18 heures et concernera 21 dimanches par an, de fin septembre à mi-avril. Durant cette période, la bibliothèque Mériadeck sera ouverte sept jours sur sept, 51 heures par semaine, les horaires du reste de la semaine n'étant pas modifiés.

Les coûts supplémentaires induits par l'ouverture dominicale de la bibliothèque Mériadeck sont évalués, pour chaque dimanche d'ouverture, à :

Nature des dépenses de fonctionnement	Montants / dimanche
Masse salariale des agents titulaires (sujétion pour travail dominical)	2 880 €
Crédits de vacation (renfort des équipes le dimanche et compensation de l'impact du travail dominical sur la semaine)	2 376€
Fluides	1 000 €
Equipe de sécurité incendie (3 agents SIAPP obligatoires du fait du classement en ERP de 1 ^{ère} catégorie)	900 €
Prestations de nettoyage des locaux le dimanche par l'entreprise attributaire du marché	475 €
TOTAL	7 631 €

Sur ces bases, le plan de financement prévisionnel pour la période 2019-2020 s'établit de la manière suivante :

	Janvier-avril et Septembre- décembre 2019	Janvier-avril et septembre-décembre 2020	Total 2019-2020
	21 dimanches	21 dimanches	42 dimanches
Etat (80%)	128 201 €	128 201 €	256 402 €
Ville de Bordeaux (20%)	32 050 €	32 050 €	64 100 €
TOTAL	160 251 €	160 251 €	320 502 €

Dans le cas où le cofinancement de l'Etat serait moindre, la Ville prendrait à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter la participation financière de l'Etat, auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine, pour aider au financement de l'expérimentation de l'ouverture dominicale de la bibliothèque Mériadeck,
- à signer tout document afférant à ce cofinancement,
- et à encaisser ce cofinancement.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT